



Coordination des syndicats CGT Michelin

Maison du Peuple
Place de la Liberté
63000 Clermont-Ferrand
Tél: 04 73 36 07 71 Mail: cgt.michelin@wanadoo.fr



Le Syndicat CGT-Michelin

À

Mme Balmery, M. Février,
Responsables relations sociales France

Clermont-Ferrand, le 23/02/2023

Madame, Monsieur,

Dans le contexte inflationniste que vous connaissez et que nous ne cessons d'invoquer depuis plus d'un an:

- Inflation INSEE autour de 6%
- Augmentation du panier moyen autour de 15%

Compte tenu, également, de la très bonne santé de l'entreprise:

- Résultat opérationnel de 3,4 milliards d'euros
- Bénéfice net de 2,01 milliards d'euros
- Progression record des ventes de 20%

La CGT considère les propositions faites dans l'accord NAO, que l'ensemble des organisations syndicales a majoritairement refusé de signer, sont largement insuffisantes à pourvoir aux besoins des salariés.

Lorsque vous proposez, en complément des augmentations générales et individuelles, une prime de 700 euros pour une partie des salariés, cela ne compense pas, et de loin, la perte de rémunération qu'ils vont subir par la baisse du bonus groupe.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que, étant désocialisée, cette prime n'entre pas dans le calcul des pensions de retraite, sujet ô combien préoccupant en ce moment. En effet, c'est bien en augmentant les salaires que l'on peut prétendre pérenniser notre protection sociale à tous puisque, mécaniquement, ces augmentations entraîneraient une progression du financement des systèmes mis en place depuis le Conseil National de la Résistance et qui ont fait leurs preuves depuis plus de 60 ans.

Il n'est pas acceptable qu'une entreprise comme Michelin sacrifie ses salariés au bénéfice d'actionnaires institutionnels qui ne se soucient ni des travailleurs, ni des clients, mais seulement de leurs profits. La faillite de Camaieu, qui n'a ruiné que les salariés, en est un exemple édifiant.



Coordination des syndicats CGT Michelin

Maison du Peuple
Place de la Liberté
63000 Clermont-Ferrand
Tél: 04 73 36 07 71 Mail: cgt.michelin@wanadoo.fr



La CGT demande donc à Michelin fixer rapidement une date pour continuer les Négociations Annuelles Obligatoires sur la base de ses revendications que nous vous rappelons ici:

- Pas de salaires au dessous de 2000€ net (15/h)
- Augmentation générale pour tous les salariés de 10% avec un talon minimum de 250 € applicable à tous les salariés dont l'augmentation n'atteindrait pas cette somme
- Extension de la prime de transport à tous les horaires et ré-évaluée en tenant compte de l'augmentation des prix des carburants
- Egalité de salaires femmes/hommes
- Augmentation des paniers de nuits et de la prise en charge de la restauration suivant l'inflation
- Mise en place de la subrogation pour les personnes en arrêt maladie
- La CGT revendique, de plus, l'arrêt des évaluations par médianes liées aux postes de travail au profit de la valorisation des personnes par la reconnaissance des compétences, des formations, de l'expérience, de la polyvalence...

Pour la CGT,
José Arrieta
Délégué syndical central